



En couverture : Martine et sa mère Ginette, rue Saint-Pierre à Neuilly, photographiées par son père Paul Appel, août 1944.

MARTINE SEGALEN

DESTINS FRANÇAIS

ESSAI D'AUTO-ETHNOGRAPHIE FAMILIALE

« J'avais commencé à recoller des bribes d'histoires à la fois singulières et banales que ma mère évoquait volontiers à propos de ses origines alsaciennes dont elle était très fière. En revanche, mon père parlait peu des péripéties qui avaient conduit ses ancêtres juifs du fond de l'Europe de l'Est jusqu'à Paris. [...] J'ai reconstitué, à tâtons, un récit familial. En le construisant j'ai eu du mal à mettre de la distance entre "enquêtés" et "enquêteuse" et je ne revendique aucune objectivité scientifique. Il s'agissait de laisser venir cette histoire sous la forme d'un essai, dans tous les sens du terme, sur le croisement entre généalogie et mémoire, trajectoires individuelles et situations sociales. » (M. S.)

Martine Segalen (née Appel) retrace la « saga » des deux familles juives dont elle est issue. Venues de Pologne et de l'Autriche russe pour l'une, d'Alsace après 1870 pour l'autre, elles se sont intégrées au milieu professionnel parisien de la confection. Au cours de cette histoire de longue durée, elle raconte l'épisode paroxystique de l'internement de ses parents à Drancy durant deux ans, au moment de sa toute première enfance. Là, tous les rêves et les efforts des générations précédentes semblaient devoir se briser et s'effacer. En ethnologue et en historienne, elle se livre ici à un exercice de *retour en soi*. Elle mène l'enquête sur les systèmes d'alliances et les stratégies mises en œuvre au cours de plusieurs générations pour consolider les fruits d'un exil : une épopée vers la France pour y devenir français.

Martine Segalen (1940-2021) a été chercheuse au CNRS, directrice du centre d'ethnologie au Musée des arts et traditions populaires, professeure à Nanterre, directrice de la revue *Ethnologie française*. Figure majeure de l'ethnologie française et européenne, elle s'est consacrée à l'étude des mécanismes symboliques et économiques de l'institution familiale. Elle est l'épouse de Renaud Segalen, petit-fils de Victor Segalen. Elle a publié une trentaine d'ouvrages, parmi lesquels *Sociologie de la famille* (Armand Colin, 1981), réédité huit fois, *Mari et femme dans la société paysanne* (Flammarion, 1980), *Ethnologie de la France* (avec Jean Cuisenier, PUF, « Que sais-je ? », 1986), *Les Enfants d'Achille et de Nike. Éloge de la course à pied ordinaire* (1994, 2017, Métailié), *La famille en Europe* (avec Marianne Gullestad, La Découverte, 1995), *Le nouvel esprit de famille* (avec Nicole Lapierre et Claudine Attias-Donfut, Odile Jacob, 2002), *Éloge du mariage* (Gallimard, 2003), *Avoir 20 ans en 2020 : le nouveau fossé des générations* (avec Claudine Attias-Donfut, Odile Jacob, 2020) et *Les marchés de la maternité* (livre collectif co-dirigé avec Nicole Athea, Odile Jacob, 2021).



RÉSUMÉ DU LIVRE

SAGAS FAMILIALES, EXILS CROISÉS, DESTINS D'EXILÉS

C'est une description historique et le commencement d'une écriture de la « saga » de deux familles juives dont elle est issue, venues à la fin du XIX^e siècle de l'est de l'Europe jusqu'à Paris, capitale du pays des droits humains, ville-symbole de la liberté de penser. Elles se sont intégrées au milieu professionnel des fabricants et commerçants du vêtement (principalement dans la branche de la casquette et de la fourrure). Martine Segalen a exploré minutieusement la trajectoire de ces exilés et enquêté sur le milieu socioprofessionnel judéo-parisien de la confection jusque dans les années 1930. Elle a analysé les systèmes d'alliances et les stratégies mises en œuvre au cours de plusieurs générations pour consolider les fruits d'un exode et fait le récit de ces trajectoires sociales ascendantes.

Les premiers chapitres retracent le parcours des deux lignées, du côté du père et du côté de la mère. Chacune de ces lignées a connu une forme d'exil différente. Partis de la Pologne et de l'Autriche russe pour les uns, de l'Alsace après 1870 pour les autres, une branche a rejoint l'autre à Paris dans les années 1935. Leur ressemblance est moins l'appartenance à un milieu social qu'à une communauté religieuse. Voyages, archives, enquêtes ont permis à Martine Segalen de reconstituer et mettre en récit une histoire accidentée et cicatrisée qui est celle de beaucoup de familles françaises ou qui le sont devenues.

Le texte est très documenté aussi bien par les récits de l'exil et les photos de famille que par des certificats de nationalité, des contrats de mariage, des demandes de naturalisation, des publicités pour les ateliers de confection, les en-tête d'entreprises. L'ensemble compose un tableau de familles dont les motifs sont les déménagements, les parcours résidentiels et professionnels au sein de la société française à chaque époque et dans les événements de la grande histoire de France.

Elle raconte aussi, de manière encore plus impliquée, cet épisode paroxystique du camp de Drancy où furent internés ses parents (Paul et Ginette Appel) durant deux ans (1942-1944), au moment de sa toute première enfance. Ce fut un moment très difficile où tous les rêves et les efforts des générations précédentes semblaient devoir se briser et s'effacer. Ce chapitre renvoie aussi à l'actualité des recherches historiques sur Drancy. 2022 est une année de commémoration de la terrible rafle du Vél d'Hiv et des exactions contre les juifs. La cité de la Muette à Drancy, l'un des premiers grands ensembles, imaginé et édifié par les architectes Eugène Baudouin et Marcel Lods, encore en phase de construction dans les années 1940, est devenu un centre de déportation vers Auschwitz et Birkenau. Parmi les témoignages réunis par les équipes du Mémorial de la Shoah, il y a ceux des parents de Martine Segalen et c'est avec une grande lucidité et sans partialité qu'elle relate ces faits.

LE « POURQUOI » DE CETTE RECHERCHE

Je ne connaîtrai pas de vive voix les circonstances précises de la migration vers Paris de mes ancêtres qui ont quitté l'Alsace, après son annexion par l'Allemagne en 1871, laissant derrière eux certains membres de leur fratrie qui ont fait le choix de rester [...]. Ainsi n'ai-je pas entendu directement de la bouche de mon grand-père paternel son odyssee depuis la Russie autrichienne, voyageant seul à travers l'Autriche et l'Allemagne, pour aller retrouver à Paris ses parents et frères et sœurs dans les années 1880. Mon père ne m'en a restitué que des bribes.

Aucune correspondance, aucun livre, aucun objet personnel, rien ne m'est parvenu de ce côté. L'histoire de cette branche de ma famille passe d'abord par les sources d'archives, en français, en polonais, en allemand, en hébreu ou en yiddish, et les très nombreux sites Internet, pour la plupart en anglais fort heureusement. [...]

Faute d'avoir interrogé mes grands-parents, il me fallait reconstituer, à l'aide de documents épars, les conditions spécifiques de leur départ, leur voyage, leur arrivée et, une fois parisiens, leur rapport au judaïsme [...] comme leurs efforts pour devenir des citoyens français. [...]

J'ai donc reconstitué, à tâtons, un récit familial. En le construisant, j'ai évidemment eu du mal à mettre de la distance entre « enquêtés » et « enquêtrice » et je ne revendique aucune objectivité scientifique. Il s'agit de venir à cette histoire sous la forme d'un essai, dans tous les sens du terme, sur le croisement entre généalogie et mémoire, trajectoires et situations sociales. [...] Je fais un arrêt sur image sur tel ou tel personnage, à la fois métaphoriquement et concrètement lorsque je peux faire parler un cliché ou un document. J'arpente les passés en prenant souvent des chemins de traverse. [...]

J'ai suivi mes ancêtres à la trace, depuis les voies ferrées des trains qui les conduisirent vers cet Occident européen inconnu jusqu'à Paris [...] Comme tant d'émigrés juifs de France ou d'Europe centrale, je peux maintenant construire un récit qui est celui de leurs efforts d'intégration au sein du « creuset français », selon l'expression de Gérard Noiriel. [...] Ces parcours, cabossés et multiples, géographiques et sociaux, au-delà des récits particuliers propres aux Appel (et des Segalen par alliance), sont ceux de nombre de familles françaises, dont les ancêtres étaient perdus dans la nuit des temps européens.



▲ Mariage de Paul et Ginette, parents de Martine Segalen, janvier 1939.

L'EXIL : VENUS D'ALSACE ET DU FOND DE L'EUROPE DE L'EST

Le tableau généalogique étalé sur ma table, avec à gauche les lignées paternelles et à droite les lignées maternelles, montre que, du côté de mon père, tous sont originaires de l'est de l'Europe tandis que les deux couples de mes arrière-grands-parents maternels étaient strasbourgeois. [...]

Après 1870, mes ancêtres ont refusé de devenir allemands : ces juifs que la loi a faits citoyens français à la Révolution sont attachés viscéralement à la France. Ils émigrent à Paris. Ces grands-parents alsaciens sont aussi des migrants comme mes ancêtres paternels, mais pour des raisons autres que celles des Polonais ou des Russes. C'est donc simultanément que mes deux lignées, appartenant à des communautés juives d'origine et de niveaux sociaux différents, deviennent parisiennes dans la seconde moitié du XIX^e siècle. On partait en couple, en famille, souvent très nombreuse, soutenu dans la chaîne migratoire par la parentèle, sans espoir ni projet de retour. À la façon des migrations franco-françaises intérieures du XIX^e siècle dont il est bien connu qu'elles se spécialisent dans un créneau professionnel, les migrants juifs sont « happés » à leur arrivée par le secteur du vêtement, en pleine expansion dans la seconde moitié du XIX^e siècle, grâce au développement d'une consommation urbaine et bourgeoise. C'est un secteur très demandeur de main-d'œuvre. [...]

Samuel Appel et son épouse Augusta Aschner sont arrivés à Paris vers 1885. C'est un couple déjà solidement engagé dans la vie puisque, lorsqu'ils migrent vers Paris, dix enfants sont déjà nés, tous à Katowice. Les actes d'état civil et divers documents permettent d'éclairer leur trajectoire migratoire, marquée par leurs efforts pour s'insérer dans le tissu social français. Cette migration participe d'un flot qui a pris

une grande ampleur, à la recherche de meilleures conditions économiques, fuyant la Russie et le service militaire de dix-sept ans, imposé aux juifs par un décret de 1827. [...]

La famille d'Israël Appel, mon grand-père, est originaire de Katowice. Le parcours migratoire d'Israël, qui participe du grand mouvement des juifs de l'est vers l'ouest, s'inscrit dans un modèle selon lequel une fois les parents arrivés à Paris avec leurs plus jeunes enfants, ils font venir un à un, seul, les plus âgés. Ce processus permet de rassembler ces familles très nombreuses au point d'arrivée. La pérégrination solitaire d'Israël relève d'un récit épique. Il partit de sa ville natale et arriva seul à Paris, passant de relais en relais : il n'avait alors que treize ans. Si l'errance des enfants était chose commune dans le monde des campagnes au XVIII^e siècle, elle commençait à apparaître, à la fin du XIX^e siècle, contraire aux nouvelles sensibilités à l'égard de l'enfance. Le voyage du jeune Israël à travers l'Europe m'apparaît pourtant comme une saga, dans le sens où ce serait un acte en rupture avec la routine quotidienne, une forme d'héroïsme. Je n'en connais que les grandes lignes. [...]

C'est de mon père que j'entendis le récit de la saga d'Israël – appelé « Isouche » dans la famille – et plus largement de la grande fratrie des Appel, un récit au galop, peint à grands traits comme tout ce que faisait mon père, un homme pressé.

Bernard et Rosalie (les parents de sa grand-mère paternelle) sont aussi allés vers l'ouest, vers cette Europe qui incarnait le mieux-être, la liberté d'exercer leur culte, qui ne leur a pas offert la fortune, mais un espace de vie et de travail relativement protégé de l'antisémitisme, du moins au cours de leur génération.



▲► Israël et Lina Appel vers 1930, photo découpée contrecollée sur bois, recto verso.

Mon arrière-grand-père était casquettier, mon grand-père tenait une boutique de chemises [...]. La fabrication de la casquette est considérée comme une spécialité des juifs russes de l'époque et c'est dans cette branche que le migrant trouve rapidement un premier emploi. [...]

En dépit de sa dureté pour le migrant, cet emploi lui met le pied à l'étrier, lui offre une première intégration à la société française et, pour les chanceux ou les plus débrouillards, il sera la première marche d'un parcours professionnel apte à lui permettre de s'élever socialement. [...]

Quittant rapidement la condition d'ouvrier, il (Bernard, le père de sa grand-mère paternelle) se dit tantôt « marchand de casquettes », « marchand de chiffons », « marchand forain » ou « marchand de bibeloterie commun avec détail en ambulance », ou – terme plus moderne – « employé de commerce », « voyageur de commerce ». Au mariage de ma grand-mère Lina, en 1900, il se présente avec la profession de « négociant », terme dont le poids social est plus important. À sa mort, en 1913, ses gendres le déclarent « casquettier », et restaurent ainsi sa réelle situation. [...]

Les frères Appel se fixent comme tailleurs dans le commerce de la fourrure ou de l'habillement où, contrairement à l'entre-soi du monde de la casquette, ils investissent des espaces économiques en tant que commerçants ou producteurs et ouvrent la fratrie à un milieu plus centralement parisien.

La demande en vêtements confectionnés s'accroît dans la deuxième moitié du XIX^e siècle – plutôt fabriqués en usine et en province pour les hommes – et vers la fin du siècle pour la mode féminine dont la production s'organise principalement dans la capitale. [...] Armand Appel, le fils aîné, a ouvert la voie à toute sa famille en devenant fourreur; dans les belles photographies de ses modèles, parues dans la presse féminine, est annoncée la date de fondation de la « maison Armand Appel » : 1888, soit trois années après son arrivée à Paris. Il n'a alors que vingt-deux ans.

ARMAND APPEL FOURRURES

**36, Rue Rochecouart.
PARIS**



Notre coupe, nos qualités de Fourrures, nos variétés de Modèles éclipsent les maisons les plus renommées.

Echarpes et Manchons d'une élégance suprême en Martre, Skungs, Renard, Vison, Zibeline, Hermine.

Corbeilles pour mariages

Transformation de toute fourrure usagée ou démodée.

Catalogue franco sur demande

Manteaux sur 1^m50 à 1^m30.

En Ioutre d'Hudson Bay de 350 à 550 fr.	En Astrakan persianer de. 750 à 2.000 fr.
En Ioutre de Kharbine. 750 à 1.500 fr.	En Breitschwanz moiré de 800 à 2.500 fr.



▲ Antoinette Bloch (grand-mère maternelle de Martine Segalen) à trente-neuf ans, portant une étole de fourrure, 1920.

DEVENIR FRANÇAIS

Pour devenir français, il faut être soupçonnable d'aucune activité politique connue, n'entretenir aucun lien avec le pays d'origine; il faut avoir une activité professionnelle et des revenus « corrects » afin de ne pas peser sur la charité publique; pouvoir s'acquitter des droits. [...] Pour déposer une demande de naturalisation, il faut réunir certaines conditions concernant les ressources, la résidence, la moralité, la neutralité politique. Une fois rassemblées, ces pièces sont glissées dans un dossier administratif qui comprend un questionnaire pré-imprimé pour renseigner l'état civil des demandeurs et de leurs enfants, l'histoire de la résidence en France, la position de la famille, le montant des revenus mesurés aux bénéfices annuels et au coût du loyer de la patente. Pour obtenir ces papiers le demandeur doit mobiliser une énergie considérable, d'autant que la délivrance des actes d'état civil de naissance et de filiation est refusée par les autorités de Suwalk. Si le mariage a eu lieu dans la résidence d'origine, un traducteur assermenté devra, aux frais du demandeur, traduire la ketouba de l'hébreu au français. Un droit de sceau est demandé au « pétitionnaire », parfois objet de litige entre l'administration et lui, s'il refuse de payer tout ou partie, ce qui retarde encore la procédure. Déposé au ministère de la Justice, le dossier est ensuite transmis au préfet de police pour enquête et avis sur la demande.[...]

Le désir d'acquérir la nationalité française semble plus marqué parmi les originaires de Katowice que parmi ceux de Suwalki, arrivés vingt ans avant. On le voit notamment à la francisation des prénoms. Ainsi l'aîné Herman est tout de suite appelé Armand, Moïse devient Maurice, etc. Les filles bénéficient de prénoms très français – à l'exception d'Augusta, souvenir de leur grand-mère –, Régine, Marguerite, Hélène, Ernestine, Eugénie, Marcelle, Yvonne, etc., même si dans l'intimité familiale, on utilisait des diminutifs – Yetta pour Henriette, Tina pour Ernestine, Jenny pour Eugénie. Le souci de l'intégration passe aussi par l'apprentissage du français parlé et écrit. On distingue bien le degré de maîtrise sinon de la langue du moins de l'écriture, à la lecture des signatures sur les actes d'état civil.

Samuel par exemple ne signe que d'une croix sur les premières demandes de naturalisation qu'il dépose, mais à partir de 1896, il arrive à calligraphier sa signature sur les divers actes dont il est témoin [...]. Définitivement installés dans leur profession, les Appel souhaitent avoir accès à la citoyenneté. Avec leurs demandes de naturalisation et actes d'état civil on peut reconstituer leurs trente années parisiennes. Toute la fratrie Appel a bataillé ferme pour obtenir la nationalité [...].

Samuel se lance le premier dans la procédure avec une première demande de naturalisation en 1892, après être passé par la demande d'admission à domicile. Interminables, les échanges avec l'administration durent près de quatre ans, pour finalement se solder par un refus malgré une première tentative qui semblait devoir lui être favorable [...]. La procédure se clôt sur un avis négatif :

Cette famille semble peu intéressante. Si le sieur Appel était naturalisé, les trois fils mineurs, à leur majorité, pourraient déclarer la qualité de Français. Aucun intérêt à naturaliser les parents (les enfants majeurs en instance pourront être naturalisés s'ils justifient de la résidence décennale). Proposition de rejet actée le 11 novembre 1896.

Ce commentaire manuscrit, griffonné en marge du dossier, est peu flatteur et traduit la lassitude de l'administration, tout en laissant la porte ouverte à la naturalisation des enfants.

Bernard et Rosalie, en quittant Suwalki n'ont pas fait fortune – loin de là – mais ils ont fondé une lignée qui va profondément se sentir, dès la génération suivante, à la fois française et juive. Ce qui a été compatible, en dépit de l'antisémitisme, jusqu'en 1942.



▲ La fratrie Bloch au complet, Jacques tient la main de Ginette, 1919.

▼ Augusta Appel née Aschner, 1906.



Nouvel arrêt sur image qui rapproche les deux lignées dont je suis originaire. Dès octobre 1940, la propagande allemande soutient la mise en place du processus d'aryanisation et une ordonnance oblige tous les juifs possédant une entreprise d'en soumettre la gestion à un administrateur provisoire. Une loi du 22 juillet 1941 autorise le Commissariat général aux questions juives (CGQJ) à procéder à la liquidation des biens, entreprises et immeubles appartenant à des juifs. [...]

Les processus d'aryanisation traînent en longueur. Ils ont cependant commencé dès la fin de l'année 1940 et ils sont autant de signes avant-coureurs du piège qui se referme sur la famille. [...]

En « Drancy » se concentre ce qui précède, sous la pression de l'antisémitisme, le départ depuis l'Europe centrale ou d'une région de France pour arriver dans un pays qui paraît étranger aux juifs russes et polonais, et dans une moindre mesure aux Alsaciens. Mes deux lignées ont en partage les efforts faits pour s'intégrer, pour progresser socialement, puis le mur de Vichy auquel ils se heurtent. [...] Cinquante ans après les faits, Paul et Ginette ont finalement livré leur récit. [...] L'expérience de Paul et Ginette à Drancy incarne, comme celle de leurs amis de toute une vie [...], l'histoire de ces « privilégiés » ainsi qu'ils sont nommés dans cet ouvrage [Annette Wieviorka et Michel Laffite, *À l'intérieur du camp*, Perrin, 2012]. Doivent-ils être réhabilités pour ne pas avoir été déportés? [...]

Un tel terme accable leurs descendants de culpabilité. « Privilégiés », Paul et Ginette le sont évidemment par rapport à ces dizaines de milliers de juifs qui ont traversé Drancy et n'ont pas eu la « chance » d'y rester deux ans. Mais des « privilégiés » qui ont vécu dans la hantise quotidienne d'être placés dans un convoi.

Elle [l'arrestation de Paul] a lieu le 18 mai 1942 à son bureau. [...] Le premier temps de l'emprisonnement crée un effet de sidération. Paul est d'un tempérament très combatif et il fait face. [...] La Gestapo l'[Ginette] interroge : « Votre mari travaillait, il n'aurait pas dû. » C'est presque avec soulagement, dit-elle, qu'elle se voit envoyer à Drancy qui la réunira à son mari. [...]

Pour mes parents, la monotonie des jours fut rompue par un événement qui a marqué l'histoire de la famille. En mars 1944, arrive à Drancy un bébé raflé près de Grenoble et dont mes parents ont pu obtenir la garde avec l'autorisation des nazis. [...] Mes parents auront donc échappé à la déportation et l'administration du ministère des Anciens combattants leur reconnaîtra en 1955 le statut d'«interné politique». [...]

La culpabilité des survivants, Ginette l'évoque dans son entretien – et nous en avons parfois (peu de fois) parlé ensemble. Dans les années qui ont suivi la guerre, la question lui fut souvent posée par des connaissances ou des parents : « Comment avez-vous pu rester deux ans ? » – alors que tant d'autres ne sont passés que quelques jours, voire quelques heures. [...]

Après Drancy, ils se sont sentis plus juifs que jamais, observant avec consternation l'antisémitisme toujours présent de façon latente ou ouverte autour d'eux. [...] Un judaïsme totalement sécularisé s'installa dans ma famille. La seule trace de judéité domestique se nichait dans les menus, avec la déclaration selon laquelle « Paul n'aime pas le porc ». Et l'on n'en mangea pas chez nous. [...]

► Dans une chambrée à Drancy, Ginette est en haut à gauche ; à côté d'elle son amie Simone Schmitt partie par le dernier convoi de Drancy ; au premier plan Babychou dans un lit en fer, 1944.

►► Paul et Ginette dans la cour du camp vide, vers le 17 août 1944.

